

03.07.2002 - 09:49 Uhr

Une puce intelligente remplace la piste magnétique sur la carte ec/Maestro suisse

Zurich(ots) - L'introduction sur le marché des premiers appareils Bancomat, il y a de cela 40 ans environ, n'aurait pas été possible sans la normalisation internationale pour les cartes de la technologie des pistes magnétiques. Or, tandis que les systèmes et les distributeurs automatiques de billets de banque n'ont cessé d'évoluer et de se perfectionner, le discret support de données collé au dos des cartes de débit et de crédit n'a connu aucun changement significatif au cours des dernières décennies. Mais la puce intelligente va modifier la donne! Afin d'améliorer la sécurité, les deux émetteurs de cartes leaders sur le marché mondial entendent en effet proposer une norme commune pour les cartes à puce appelée "EMV" (EUROCARD, MasterCard, VISA). Une décision qui entraînera le remplacement progressif au cours des prochaines années de la célèbre piste magnétique par une application de circuit intégré. Cette nouveauté profitera tout d'abord à la carte de débit suisse "ec/Maestro" mais permettra aussi de sécuriser les cartes de crédit dans un second temps. La nouvelle technologie ne sert pas seulement à la sécurité puisqu'elle diminuera également la durée des traitements. L'application du principe de la carte à puce place la Suisse parmi les premiers pays à adopter la nouvelle norme pour toutes les cartes de débit.

L'apparition sur le marché mondial des distributeurs automatiques de billets de banque, plus connus sous la dénomination Bancomat, remonte à la seconde moitié des années 60. Parallèlement, la technologie des pistes magnétiques était introduite sur les cartes de débit et de crédit selon une norme internationale uniformisée. Celle-ci permet de retirer de l'argent liquide 24 heures sur 24 au moyen du NIP (Numéro d'Identification Personnel) dans toute la Suisse depuis 1978. Dans les années 80, la prestation a été élargie et est utilisée depuis pour les paiements sans espèces aux points de vente, par l'intermédiaire des terminaux EFT/POS (Electronic Funds Transfer at the Point of Sale), ainsi que dans les stations-service.

Première suisse à Zurich

Après quelques années à peine de développement, tant des appareils Bancomat que des terminaux EFT/POS, la grande première de la puce intelligente sur la carte ec/Maestro a été célébrée le 2 juillet 2002 à Zurich. L'"intelligence" réside également dans le fait que ce nouveau type de puce intègre non seulement la nouvelle norme de sécurité "EMV" mais aussi la fonction CASH. Bref rappel: CASH est le porte-monnaie électronique disponible sur toutes les cartes ec/Maestro suisses, ainsi que sur la Postcard CASH. Par ailleurs, la technologie émergente de la puce électronique laisse présager l'implémentation individuelle de programmes de fidélisation de la clientèle (Loyalty Programs) pour le commerce. "Le lancement de EMV s'est avéré, pour toutes les parties intéressées, le plus grand défi technologique et organisationnel de l'histoire des systèmes de paiements basés sur l'utilisation des cartes de Suisse," souligne à ce propos Dr Rolf Hügli, responsable Product Management and Technology chez Europay (Switzerland) SA, "un véritable bond en avant."

Les consommateurs et les commerçants de Suisse en profitent au même titre

Grâce à la puce sur la carte plastique, les consommateurs et les commerçants profitent de la même manière d'une norme qui est le gage d'un haut niveau de sécurité et de temps de traitement abrégés aux terminaux EFT/POS. En outre, la puce intelligente - celle-ci sera d'abord introduite sur la carte ec/Maestro et ne sera disponible qu'ultérieurement sur les cartes de crédit - permet aux commerçants de livrer les données des transactions sans espèces aux centres de calcul aussi en mode offline. En d'autres termes, les pannes de système aux heures de pointe, et le manque à gagner pour les commerçants et l'inconfort pour les consommateurs ainsi occasionnés, ne pourront tout simplement plus se produire. Les titulaires de cartes bénéficieront d'autre part de la possibilité d'effectuer des retraits d'espèces rapides personnalisés aux appareils Bancomat, étant donné que la puce mémorise le dernier montant retiré et le propose automatiquement lors du retrait suivant, quel que soit le distributeur. Cela permet de réduire considérablement le temps d'attente et de transaction pour la "clientèle fidèle" aux distributeurs automatiques de billets de banque.

La voie est tracée

La première transaction EMV réalisée dans le bâtiment de Telekurs à Zurich constitue également le coup d'envoi de la phase pilote planifiée pour les cartes. Celle-ci durera jusqu'à fin octobre 2002 et a pour but d'étudier le fonctionnement de la nouvelle puce EMV. Ensuite, le commerce procédera à son tour à une expérimentation jusqu'au début de l'an 2003, dans le cadre de son propre projet - appelée "ep2" - avec des terminaux EFT/POS supportant la nouvelle application EMV. Sauf imprévu d'ordre technique, 3,6 millions de cartes ec/Maestro suisses seront équipées de la puce intelligente lors de leur renouvellement au cours des prochaines années. Cord-Constantin Bregulla, responsable Card Banking et directeur adjoint de la grande banque suisse UBS est catégorique: "EMV est la bonne voie vers le futur technologique de l'industrie des cartes".

Contact:

Europay (Switzerland) SA
Reto Giudicetti, porte-parole auprès des médias
Hertistrasse 27
8304 Wallisellen
Tél. +41/1/832'91'11 (central)
Tél. +41/1/832'92'84 (ligne directe)
mailto:reto.giudicetti@europay.ch
Internet: <http://www.europay.ch>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001031/100018350> abgerufen werden.